

# La Lettre de la Direction

Centre Hospitalier La Chartreuse - Dijon

N°11 - Novembre 2015

## AGENDA

### Directoire

4 décembre

### Conseil de Surveillance

16 décembre

### CME

15 décembre

### CTE

14 décembre

### CHSCT

17 décembre

### Concours d'hygiène des mains (Frêne)

1er décembre

### Fête de Noël EHPAD et USLD (Vergers)

10 décembre

### Colloque de psychopathologie périnatale (Amphi)

11 décembre

### Fête de Noël du Comité Culturel

16 décembre

### Inauguration de l'Espace d'Exposition

18 décembre



## Editorial



### Les travaux dans les unités d'hospitalisation : comment et à quel rythme ?

La capacité d'accueil en hospitalisation psychiatrique de court séjour du Centre Hospitalier La Chartreuse repose sur 11 unités, 10 généralistes et 1 spécifique, la Gérontopsychiatrie, cependant que l'accueil au long cours a été renforcé avec la mise en service de l'USALP. Eole est depuis 2013 une unité de médecine addictologique pour complexes sevrages.

Quelle que soit la situation financière de l'établissement, plus favorable dans le passé ou plus tendue actuellement, il faut considérer que le maintien à niveau et l'adaptation de nos unités doivent impérativement répondre à plusieurs nécessités :

► Respecter un cycle de rénovation lourde imposée par le constat de locaux se dégradant et se désadaptant rapidement, d'une durée moyenne de 20 ans.

1970 et 1995 sont des dates auxquelles des ensembles immobiliers importants ont été livrés au cours des 2 précédents cycles (respectivement les 5 bâtiments à l'entrée de l'hôpital, puis le bâtiment CEP7 regroupant 5 unités de soins, le bloc médical et les explorations fonctionnelles). Nous sommes à l'aube de 2016... et nous sommes entrés dans un 3<sup>ème</sup> cycle de rénovation,

Nous souhaitons redire ici notre émotion et notre hommage collectif aux victimes des attentats du 13 novembre et réaffirmer les valeurs de notre République.

débuté avec Bellevue, qu'il convient de poursuivre sur les années 2016 et 2017 avec les unités Schotte, Buffon et Rameau.

► Organiser ces cycles de rénovation sur des durées les plus courtes possible, afin de réduire au maximum les contraintes que fait peser la présence des travaux sur la vie quotidienne des services concernés et sur l'organisation des soins (cas actuel de Bellevue sur Schotte avec l'opération de désamiantage et de coulage de béton, cas plus ancien du 2<sup>ème</sup> secteur pendant les travaux de Van Gogh et C. Claudel).

La 2<sup>ème</sup> période de rénovation qui a concerné tout l'établissement s'est étalée entre 1992 et 2008, soit 16 ans, ce qui est tout à fait excessif, tandis que la 1<sup>ère</sup> rénovation des années 70 plus courte, n'avait pas pris en compte de nombreuses unités de l'ancienne Chartreuse et du bâtiment CEP7.

► Réaliser ces travaux nécessairement coûteux (jusqu'à 1700 €/M<sup>2</sup> à l'USALP, 1400 € au Prisme) dans de meilleures conditions de prix de revient, c'est-à-dire selon un rythme de financement compatible avec nos moyens actuels et futurs, minimisant le recours à l'emprunt, et en rénovant les locaux selon la meilleure organisation spatiale possible : nos unités sont en effet presque toutes sur 2 niveaux, donc interdépendantes.

Pour satisfaire à ces objectifs et progresser par rapport aux 2 précédentes périodes, il est nécessaire désormais :

- De réaliser des travaux dans un bâtiment sur les 2 niveaux à la fois afin que les entreprises répondent à des marchés plus importants à prix plus avantageux, et puissent avancer de front dans différentes zones sans se gêner, respecter le planning et livrer un travail de meilleure qualité en n'intervenant plus par à-coups.

- En conséquence de ce qui précède, il convient d'organiser l'accueil des patients sur 10 unités d'entrée au lieu de 11. Des travaux dans l'unité J. Schotte dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016 afin de terminer la rénovation de l'ensemble du bâtiment et de disposer ensuite de 2 unités tiroir viendraient à point nommé pour poursuivre ensuite avec l'ensemble Buffon et Rameau en 2017.

- L'impact d'un fonctionnement sur 10 unités ne doit pas être sous-estimé et devra naturellement être étudié avec soin et au besoin il devra être examinée la possibilité d'installer des lits de compensation de meilleure qualité hôtelière que ne l'étaient nos lits d'appoint.

Ce programme sera présenté aux instances de décembre et mis en étude avec les services concernés dès janvier 2016.

**Bruno MADELPUECH**  
Directeur du Centre  
Hospitalier La Chartreuse

**Pierre BIBOULET**  
Directeur des Services  
Economiques et  
Techniques

## Retrouvez le CH La Chartreuse sur les réseaux sociaux

Le CH La Chartreuse a mis en ligne son site internet depuis bientôt un an, en décembre 2014 :

[www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr](http://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr).

Venez maintenant nous retrouver aussi sur :

[www.facebook.com/CHLaChartreuseDijon](https://www.facebook.com/CHLaChartreuseDijon)

[https://twitter.com/CH\\_Chartreuse](https://twitter.com/CH_Chartreuse)